



# Tarn Info Loup

## Protection des troupeaux

Une première attaque de loup a eu lieu dans la nuit du 29 au 30 juin dernier chez un éleveur Tarnais de Murat sur Vèbre, sur une parcelle située dans l'Hérault. Le bilan est de 11 brebis tuées et 15 brebis blessées (dont 2 euthanasiées).

Les services de l'Etat se sont rendus sur place et, après expertise, la responsabilité d'un loup n'a pu être écartée. Depuis une photo de l'animal a été prise. Des expertises ADN sont en cours pour déterminer, notamment, si ce loup vient bien du massif du Caroux où d'autres animaux ont déjà été identifiés.

La DDT et l'éleveur réfléchissent à des mesures de protection d'urgence, notamment des clôtures spécifiques pour des regroupements en parcs de nuit.

La FDO a rencontré le Préfet le vendredi 20 juillet pour l'alerter : la présence du prédateur sur le département représente un réel danger pour les éleveurs

### La protection des troupeaux

La FDO avait commencé, cet hiver, à travailler sur la protection des troupeaux contre la prédation. Ce fut notamment le thème central de son Assemblée Générale.

Suite à cette AG, la profession ovine coordonnée par la FDO, a créé un groupe de travail technique rassem-

### Différentes mesures de protection existent :

- La mise en place de chiens de protection.
- Des parcs électrifiés de regroupement nocturne ou de pâturage.
- Un gardiennage renforcé...

ovins. Des points importants ont été abordés comme les mesures d'urgence, la mise en place d'un zonage de présence du loup, et la réflexion autour d'une « zone difficilement protégeable » à avoir avec le Préfet Coordinateur Loup.

Les services de l'Etat ont prévu de réunir une cellule de veille à l'automne pour travailler à ces sujets.

### Que faire en cas d'attaque ?

Contactez la permanence ONCFS (05.81.27.54.23) afin d'établir les constats dans les meilleurs délais. Cela permet d'enclencher rapidement les dispositifs de protection des troupeaux et d'indemnisation (gérés par la DDT).

Par la suite contactez la FDO (05.63.48.83.16) pour que les professionnels puissent vous aider à défendre au mieux vos intérêts.

blant différentes structures de conseils (Maison de l'Elevage du Tarn, Chambre d'Agriculture, ADEART, ATUCT...). L'objectif de ce groupe est de fournir aux éleveurs une proposition technique concernant la protection des troupeaux : information, formation de chiens de protection, diagnostic de risques,....



**Aujourd'hui, nous ne pouvons que conseiller aux éleveurs des Monts de Lacaune, qui en ont la possibilité, de rentrer les animaux la nuit, en bergerie .**

D'ici la fin de l'été, nous proposerons aux éleveurs qui le souhaitent, un diagnostic individuel concret des risques de prédation chez eux (conduite de troupeau, type de clôture, etc...) et les pistes d'amélioration possible. Des formations « Chiens de protection » seront également proposées à l'automne (prochaine session de formation prévue le 1/10 et 20/11).

**Prochain Tarn Info Loup à l'automne...**

**Pour plus d'informations, un contact unique à la Maison de l'Elevage du Tarn  
05.63.48.83.16 ou [accueil@elevage-tarn.fr](mailto:accueil@elevage-tarn.fr)**



Maison de  
l'Elevage  
Tarn

